

## Edito

C'est ce lundi que le rapport Gallois sera rendu au Gouvernement. Un rapport qui selon toute vraisemblance, devrait proposer une réduction des cotisations des entreprises de 30 milliards d'euros. Parce que les « Pigeons » ou l'association française des entreprises privées, très médiatiques, brandissent la menace de la délocalisation si le Gouvernement n'obtempère pas rapidement. Beaucoup moins médiatique, l'immense majorité des Français qui subit la crise de plein fouet et pour qui un effort supplémentaire serait tout simplement insupportable. Car la réalité, c'est tout d'abord 5 millions de chômeurs toutes catégories confondues, c'est aussi, selon l'INSEE, 8,2 millions de pauvres en 2009, 8,6 millions en 2010 et sans doute bien plus pour les 2 années qui suivent (mais les chiffres manquent pour en savoir plus...). Pour le Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), le pouvoir d'achat par ménage, après avoir baissé de 0,2 % en 2010 et de 0,5 % en 2011, pourrait chuter de 1,2 % en 2012. On pourrait ajouter les chiffres de la Fondation Abbé Pierre selon lesquels 3,6 millions de Français sont très mal logés voire pas logés du tout et 10 millions de personnes seraient touchés par la crise du logement. Mais c'est sans doute sur ces millions de Français qu'il faut de nouveau faire porter l'effort plutôt que sur les entreprises dont les bénéfices sont en baisse. D'abord parce qu'ils sont beaucoup plus nombreux, ensuite parce qu'ils sont beaucoup plus silencieux.

## Le dessin

Chaque semaine notre dessinateur Babouse, revient sur l'actualité à sa manière...



## Endettement des villes : les mensonges de Bouchart

Il n'est pas inutile de vous dire que lorsque nous avons pris connaissance que le JDN (journal du Net) menait une enquête sur l'endettement des villes françaises de plus de 20 000 habitants, nous nous sommes dits : « ça y est, on va trouver Calais dans les plus mauvais et ce sera la fête à Jacky ». C'était l'évidence, la droite ayant chanté sur tous les toits que la Gauche et Jacky Hénin avaient laissé les caisses vides, avaient mis Calais en faillite..., on allait immanquablement se faire épingler et devenir une nouvelle fois la risée de la France entière après le record du chômage obtenu récemment par Natacha et les siens (une bien triste distinction vous en conviendrez). Nous en étions persuadés, nous allions d'autant plus nous faire épingler que généralement, ce type d'enquête est abondamment repris par les autres médias, qui ajoutent tous leurs commentaires, créant ainsi un effet démultiplicateur.

Affrontons la réalité, et regardons-là de près cette enquête. 58,5 milliards d'euros, c'est (selon le Journal du Net) la dette cumulée des 36 000 et quelques communes françaises en 2010. Une goutte d'eau, comparé aux 1 646 milliards d'euros de dette de l'Etat. Un chiffre qui aurait gonflé de 13,8% depuis 2000. Puis vient le tableau, premier : Levallois-Perret, puis Cannes, puis..., et vingtième et dernier du tableau : Suresnes avec une dette par habitant de 2 173 euros. Mais bizarrement, pas de Calais. Comment est-ce possible ? Ni erreur, ni manipulation. Mais la simple réalité. Par l'examen des chiffres livrés par les différents ministères, on est aujourd'hui définitivement assurés que Calais n'a jamais appartenue à la catégorie des villes les plus endettées et que le montant de sa dette est toujours resté dans la moyenne des villes de 50 000 à 100 000 habitants.



Ainsi donc la preuve est définitivement faite que la méthode : « mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose » de triste origine, aura bien été utilisée par la majorité municipale actuelle pour dénigrer l'ancienne municipalité et faire croire que...

C'est tellement vrai que nous sommes allés rechercher les chiffres officiels de la ville de Calais, chiffres validés par les impôts et la tutelle à l'occasion du compte administratif (bilan et compte de résultat) approuvé chaque année. (voir tableau ci-dessous)

Nous avons pu alors constater une nouvelle fois (ce que vous ferez par vous-même), que sur les quatre années prises en référence, la dette par habitant reste quasiment la même, et dans la moyenne nationale.

Que contrairement à ce que veut nous faire croire la droite, elle ne diminue pas la dette, mais que par contre elle augmente fortement les prélèvements effec-

tués sur les familles calaisiennes. Des impôts qui deviennent pour de nombreuses familles insupportables et représentent un prélèvement mensuel plus que conséquent. Entre les augmentations de taux et la suppression des remises consenties à l'ensemble des Calaisiens et principalement aux familles nombreuses, nombreux sont les foyers qui n'arrivent plus à honorer leurs dettes fiscales.

Ainsi, non seulement la droite a menti sur la dette, sur la gestion municipale, mais par son incompétence elle a mis en place la machine à « fuir Calais ». Les familles moyennes confrontées à des prélèvements fiscaux énormes sur Calais, sont nombreuses à vouloir regarder à la périphérie.

Calais pourrait donc demain s'appauvrir davantage. Les mauvaises nouvelles : le chômage, les impôts, l'appauvrissement de la ville c'est la droite et c'est ce qu'il faut changer au plus vite.

	2008	2009	2010	2011
montant de la dette par habitant à Calais	1 313 €	1 313 €	1 363 €	1 341 €
moyenne nationale de la dette ville de même importance	1 268 €	1 313 €	1 313 €	1 349 €
montant de la dette	102 643 709 €	99 505 034 €	103 923 447 €	101 548 569 €
montants des impôts payés par les calaisiens (3 taxes)	18 587 704 €	19 505 830 €	20 380 299 €	20 380 299 €

## Alcatel-Lucent : vigilance

Au mois de juillet dernier, le groupe ALCATEL-LUCENT a annoncé la suppression de 5500 postes dans le monde sur les 72 000 existants. En France, l'équipementier franco-américain en communication devrait supprimer 1 430 postes sur les 9 000 qu'il emploie d'ici fin 2013.

Le plan de restructuration livré au comité central d'entreprise, mi-octobre, laissait entendre que les sites les plus impactés par les coupes franches pourraient être Lannion, Orvault et Vélizy (la décision devrait être rendue fin novembre). Le site de Calais du fait de sa spécificité, selon toute vraisemblance, ne serait pas impacté. En effet, Calais est l'unique usine de réseaux sous-marins d'Alcatel-Lucent, et la plus importante au monde. Chaque année, près de 40 000 kilomètres de câbles en fibre optique (lorsque le carnet de commande est plein) peuvent être fabriqués à Calais et posés dans les mers du monde entier. Un impressionnant « tissage » de fibres, d'acier, de cuivre et d'électronique par où transitent des millions d'informations. Un savoir-faire câblé qui est une longue tradition à Calais (câbles de Lyon autre-

fois). Pourtant, malgré ce savoir-faire, rappelons-le unique, il semblerait que le groupe songerait à céder son unité dédiée aux câbles sous-marins et son activité de fabrication d'équipements de téléphonie pour les entreprises dans le cadre de ses efforts pour tenter de renforcer son bilan.

Ainsi, les analystes de Goldman Sachs estiment dans une note datée du début du mois d'octobre que la vente de ces deux actifs pourrait rapporter jusqu'à 400 millions d'euros mais le montant pourrait se révéler "bien plus élevé", sans toutefois que de chiffres précis ne soient donnés.

Même si le secteur traverse des turbulences, on ne peut que s'interroger sur les difficultés du groupe et la stratégie mise en œuvre, comme le fait ce représentant syndical d'Alcatel-Lucent : « *Il est difficile de ne pas percevoir une logique boursière dans ce plan de restructuration. Nous sommes mal gouvernés, nos dirigeants n'ont aucune vision à long terme. Nous sommes gouvernés par des pachas.* »

C'est vrai que lorsque l'on consulte la liste des actionnaires du groupe, il y a quelques

raisons de s'inquiéter : **Bran-des Investment Partners, Pzena Investment Management, Tradewinds Global Investors...** des gestionnaires de fonds, de portefeuilles financiers et de conseils en investissement qui se préoccupent peu de l'économie réelle et portent souvent la responsabilité de crises majeures (ex : Golden Sachs dans la crise des subprimes et de la crise de la dette grecque).

Par contre, dans la liste des actionnaires d'Alcatel-Lucent, on trouve également la Caisse des dépôts et consignation, une institution financière publique, placée sous le contrôle du Parlement. Cette institution exerce des activités d'intérêt général pour le compte de l'Etat Français, des collectivités territoriales et des activités concurrentielles. Il serait certainement profitable que la commission de surveillance de la Caisse des dépôts (composée de députés, sénateurs, représentant du Conseil d'Etat, du gouverneur de la Banque de France...) s'exprime sur ce sujet.

Pour l'heure, les salariés d'Alcatel Calais (au chômage partiel depuis le 4 octobre) ne doivent pas relâcher leur vigilance, nous leur apportons tout notre soutien et leurs souhaitons bon courage.

## Un navire de My Ferry Link percuté

Vous l'avez probablement vu dans la presse locale, l'un des navires de la compagnie qui a repris le flambeau de SEA-FRANCE, a été dernièrement victime d'un abordage. Dans la forme, car dans les faits il s'agissait d'un accident dû au vent violent sévissant ce jour-là.

Un navire de P&O qui s'était mis de travers dans le port a été violemment poussé sur le navire français. Pas de blessés (heureusement) mais des dégâts à réparer et du matériel de secours à remplacer.

Moralité un navire qui devra rejoindre les chantiers Dunkerquois pour y être réparé. Heureusement que le Nord-Pas de Calais pourra reprendre du service avant la fin novembre, permettant ainsi à la compagnie de maintenir deux navires sur le détroit.

Il se confirme par ailleurs que de nombreux anciens clients auraient signé pour de nouveaux contrats et ce à partir de début janvier. Ils n'avaient pu le faire avant, car engagés contractuellement jusqu'à fin décembre.



**Déplacement au marché de Noël de Bruges**  
Samedi 15 décembre 2012  
organisé par les Amis de l'Atelier

A l'approche des fêtes de fin d'année, dites au revoir au stress quotidien et partez à la découverte de l'univers magique du marché de Noël de Bruges.

**Vous avez envie de déambuler sur le marché pour trouver des idées de cadeaux ?**  
Profitez-en et venez nombreux nous rejoindre.

Journée libre. Départ du bassin Ouest à 7 h 30, retour à 23 h maxi

Dépêchez-vous, il reste encore quelques places

Prix : 10 € Inscription : permanence des élus - Bd de l'Egalité auprès de Malika de 9 h à 11 h. Prévoir paiement à l'inscription.

## Poil à gratter

### Putain de porte

Il était très en colère le président de l'agglomération la semaine dernière. Ou simplement énervé, allez savoir. Quoi qu'il en soit, tous les agents présents à l'hôtel communautaire l'ont entendu hurler « *qui est-ce qui a fermé cette putain de porte* », lorsque, voulant entrer dans son bureau, il s'est heurté à une porte close. Les personnes présentes à l'accueil se demandent encore qui était cet hurluberlu surexcité qui dévalait les escaliers 4 à 4, tout à

sa rage.

Se heurter à une porte fermée, c'est embêtant, mais c'est rien à côté de ce qui l'attend, parce qu'on lui prédit qu'aux prochaines élections c'est ailleurs qu'il va la prendre, la porte...

### Rappel

C'est le ministre Cuvillier qui le dit après avoir visité les infrastructures de rétention d'eau dans le Calaisis notamment : « *Ces investissements ont probablement évité une situation beaucoup plus critique.* » Des infrastructures (bassins de rétention rue Blériot-avenue Tomaniantz, au niveau du bassin des crabes...) réalisées... par l'ancienne municipalité. Ça valait bien qu'on le rappelle...



**Solo**  
Chanson française

**Vendredi 9 novembre**  
à partir de 19 h  
à l'Atelier,  
194 Bd de l'Egalité

Réservation OBLIGATOIRE  
auprès de Malika : 03 21 36 39 79